Le Brésil ferme ses frontières aux Haïtiens

02/02/2012 à 18h25

Le gouvernement brésilien a décidé d'exiger que les Haïtiens voulant entrer au Brésil aient un visa de travail afin de contenir une vague d'immigration de centaines d'Haïtiens par la frontière amazonienne du pays.

Le ministère de la Justice a annoncé mardi soir que les Haïtiens ne pourront désormais entrer qu'avec un visa de travail émis par l'ambassade du Brésil à Port-au-Prince, la capitale haïtienne. Une centaine de visas seulement seront délivrés chaque mois.

Il a indiqué par ailleurs que les 4.00 Haïtiens déjà sur le sol brésilien seraient régularisés. Ceux-ci ont fui leur île dévastée par le séisme de janvier 2010, attirés par la bonne santé économique du géant sud-américain.

La plupart sont passés par les villes amazoniennes de Brasileia (État de l'Acre) et Tabatinga (Amazonas), à la frontière avec le Pérou.

«Nous reconnaissons le problème qui existe en Haïti, mais nous ne pouvons pas accepter une situation totalement sans contrôle», a souligné le ministre de la Justice, José Eduardo Cardozo.

Des 4000 Haïtiens entrés au Brésil, 1600 ont déjà vu leur situation régularisée, selon le ministre.

Celui-ci a également annoncé le renforcement de la surveillance des frontières et le gouvernement brésilien «discutera de la situation» avec les pays voisins (Pérou, Bolivie et Équateur).

«Nous devons attaquer cette route illégale d'immigration et

l’action des coyotes» (passeurs), a souligné le ministre Cardozo. (…)

Cyberpresse